

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

BECKMAK™ Spülfix

UFI: 0690-A0MK-2006-MUKR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produits de lavage et détergents

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Manhart Group Sagl
Rue: Via San Giovanni 4
Lieu: CH-6500 Bellinzona
Téléphone: 091 210 21 51
e-mail: info@beckmak.ch
Internet: www.beckmak.ch
Service responsable: RD Dpt.

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145; www.toxi.ch**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Attention
d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Exerce un effet dégraissant sur la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 2 de 13

3.2. Mélanges**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
68891-38-3	Alcools C12-14, ethoxyles, sulfatées, sels de sodium			5 - < 10 %
	500-234-8		01-2114488633-16	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H412			
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium			1 - < 5 %
	307-055-2		01-2119489924-20	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H412			
147170-44-3	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 (even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts			1 - < 4 %
	931-333-8		01-2119489410-39	
	Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H318 H412			
3811-73-2	2-Pyridinethiol-1-oxide, sodiumsalt (Sodium pyrithione)			< 0,05 %
	223-296-5			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H332 H302 H318 H400 H411			
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (Benzisothiazolinone)			< 0,005 %
	220-120-9	613-088-00-6	01-2120761540-60	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330 H302 H315 H318 H317 H400 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

5 % - < 15 % agents de surface anioniques, < 5 % agents de surface amphotères, parfums, agents conservateurs (Sodium pyrithione, Benzisothiazolinone).

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 3 de 13

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre (SxOy), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre le gel.

Protéger des radiations solaires directes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de lavage et détergents

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 4 de 13

8.1. Paramètres de contrôle**Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
3811-73-2	Pyrithion, sel sodique de (inhalable)	-	0,2		VME 8 h	
		-	0,4		VLE courte durée	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
68891-38-3	Alcools C12-14, ethoxyles, sulfatées, sels de sodium			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	2750 mg/kg p.c. /jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	175 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	1650 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	15 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	52 mg/m ³
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium			
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	7,1 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, aigu	dermique	local	2,8 mg/cm ²
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	3,57 mg/kg p.c. /jour
	Salarié DNEL, aigu	dermique	local	2,8 mg/cm ²
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	5 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	12,4 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	35 mg/m ³
147170-44-3	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18 (even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	12,5 mg/kg p.c. /jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	44 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	7,5 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	7,5 mg/kg p.c. /jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 5 de 13

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance		Valeur
Milieu environnemental			
68891-38-3	Alcools C12-14, ethoxyles, sulfatées, sels de sodium		
	Eau douce		0,24 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)		0,071 mg/l
	Eau de mer		0,024 mg/l
	Sédiment d'eau douce		0,9168 mg/kg
	Sédiment marin		0,09168 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10000 mg/l
	Sol		7,5 mg/kg
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium		
	Eau douce		0,04 mg/l
	Eau de mer		0,004 mg/l
	Sédiment d'eau douce		9,4 mg/kg
	Sédiment marin		0,94 mg/kg
	Sol		9,4 mg/kg
147170-44-3	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 (even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts		
	Eau douce		0,0135 mg/l
	Eau de mer		0,0014 mg/l
	Sédiment d'eau douce		1 mg/kg
	Sédiment marin		0,1 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		3000 mg/l
	Sol		0,8 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. (DIN EN 166).

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Modèle de gants adapté: EN ISO 374, Catégorie 3.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) (0,35 mm).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 6 de 13

Temps de pénétration (durée maximale de port): > 480 min.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide (visqueux)
Couleur:	jaune
Odeur:	citron.
pH-Valeur (à 20 °C):	6,8 - 7,8

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	non déterminé
Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenu

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,030 - 1,040 g/cm ³
Hydrosolubilité:	facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	1000 - 1500 mPa·s
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	non déterminé
--------------------------	---------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 7 de 13

10.1. Réactivité

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

gel.

Radiations UV/rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre (SxOy), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68891-38-3	Alcools C12-14, ethoxyles, sulfatées, sels de sodium				
	orale	DL50 2870 - 4100 mg/kg	Rat	MSDS	
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	MSDS	
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium				
	orale	DL50 > 500-2000 mg/kg	Rat	MSDS	OCDE 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Souris	MSDS	
147170-44-3	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 (even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts				
	orale	DL50 4900 mg/kg	Rat	MSDS	
3811-73-2	2-Pyridinethiol-1-oxide, sodiumsalt (Sodium pyriothione)				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (Benzisothiazolinone)				
	orale	DL50 1193 mg/kg	Rat	MSDS	
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0,05 mg/l			

Irritation et corrosivité

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 8 de 13

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs pertinentes pour la classification:

n°CAS 68891-38-3 Alcools C12-14, ethoxyles, sulfatées, sels de sodium:

(ECHA) Valeur limite de concentration spécifique (SCL):

Eye Dam.1; H318: C >= 10 %

Eye Irrit. 2 ; H319: 5 % <= C < 10 %

n°CAS 97489-15-1 Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium:

(ECHA) Valeur limite de concentration spécifique (SCL):

Eye Dam.1; H318: C > 15 %

Eye Dam.2; H319: 10 < C <= 15 %

Skin Irrit. 2; H315: C > 10 %

n°CAS 147170-44-3 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 (even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts:

(ECHA) Valeur limite de concentration spécifique (SCL):

Eye Dam.1; H318: C > 10 %

Eye Irrit. 2 ; H319: 4 % < C <= 10 %

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 9 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
68891-38-3	Alcools C12-14, ethoxyles, sulfatées, sels de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 7,1 mg/l	96 h	Fish	MSDS	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 7,5 mg/l	96 h	Algae	MSDS	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 7,2 mg/l	48 h	Daphnia magna	MSDS	
	Toxicité pour les poissons	NOEC 1 mg/l	45 d	Fish	MSDS	
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,95 mg/l	3 d	Algen/algae	MSDS	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,27 mg/l	21 d	Daphnia magna	MSDS	
	Toxicité bactérielle aiguë	(> 100 mg/l)		Pseudomonas putida	MSDS	
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 8,4 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	MSDS	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 61 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	MSDS	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9,81 mg/l	48 h	Daphnia magna	MSDS	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,85 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	MSDS	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,36 mg/l	22 d	Daphnia magna	MSDS	
147170-44-3	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18 (even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1,11 mg/l	96 h	Tête de boule	ECHA	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 1,5 mg/l	72 h	Algen/algae	ECHA	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1,9 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA	OECD TG 202/ Part I
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,38 mg/l		Algen	MSDS	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 2,99 mg/l		Daphnien		
3811-73-2	2-Pyridinethiol-1-oxide, sodiumsalt (Sodium pyrithione)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,00767 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	MSDS	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,46 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	MSDS	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,022 mg/l	48 h	Daphnia magna	MSDS	OCDE 202
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,08 mg/l	3 d	Selenastrum capricornutum	MSDS	OCDE 201
	Toxicité bactérielle aiguë	(1,81 mg/l)	3 h	Boue activée	MSDS	OCDE 209
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (Benzisothiazolinone)					



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 10 de 13

	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1,6 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	MSDS	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,11 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	MSDS	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3,27	48 h	Daphnia magna	MSDS	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,21	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	MSDS	OCDE 215
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,04	3 d	Selenastrum capricornutum	MSDS	OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	1,2 mg/l	21 d	Daphnia magna	MSDS	OCDE 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(13 mg/l)		3 h	Boue activée	MSDS	OCDE 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé. Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

N° CAS	Substance	Méthode	Valeur	d	Source
		Évaluation			
68891-38-3	Alcools C12-14, ethoxyles, sulfatées, sels de sodium				
		OECD 302B/ ISO 9888/ EEC 92/69V, C.9	> 80 %		MSDS
		Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
		OECD 301E/ EEC 92/69V, C.4-B	> 95 %	28	
		Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
		OECD 301D	> 90 %		MSDS
		Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium				
		OECD 301B	78 %		MSDS
		Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
147170-44-3	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(C8-18 (even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts				
		OECD 302B	> 80 %		MSDS
		Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
3811-73-2	2-Pyridinethiol-1-oxide, sodiums salt (Sodium pyri thione)				
		OECD 301B CO2-Evolution	> 70 %	28	MSDS
		Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (Benzisothiazolinone)				
		OECD 301B			MSDS
		Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
68891-38-3	Alcools C12-14, ethoxyles, sulfatées, sels de sodium	0,3
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium	0,2
3811-73-2	2-Pyridinethiol-1-oxide, sodiums salt (Sodium pyri thione)	< -1,09
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (Benzisothiazolinone)	0,7

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 11 de 13

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

200129 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents contenant des substances dangereuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 12 de 13

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2010/75/UE (COV): 0 %

2004/42/CE (COV): 0 %

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV): 0,017 %

N° du tarif (OCOV): 3402.1900

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Spülfix

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1701110

Page 13 de 13

BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
SVHC: Substance of Very High Concern
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>
ECHA: European Chemicals Agency
MSDS: Material Safety Data Sheet

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Produits de lavage et détergents	-	-	35	-	-	-	-	PC35

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)